



Edité le : 04/11/2020

Rapport d'analyse Page 1 / 2

MAIRIE LA MOTTE ST MARTIN

LA MOLLIERE
38770 LA MOTTE ST MARTIN

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE20-172529	
Identification échantillon :	LSE2011-9077-1	Analyse demandée par : ARS Rhône Alpes - DT de l'ISERE
Nature:	Eau de distribution	
Point de Surveillance :	HAMEAU LE VIVIER	Code PSV : 0000005939
Localisation exacte :	ROBINET BASSIN (ENTREE DU HAMEAU)	
Dept et commune :	38 MOTTE-SAINT-MARTIN (LA)	
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 44,9562745000	Y : 5,7161587000
UGE :	0280 - COMMUNE DE LA MOTTE SAINT MARTIN	
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE	
Type de visite :	D1	Type Analyse : CNP
Nom de l'exploitant :	MAIRIE DE LA MOTTE-SAINT-MARTIN MAIRIE 38770 LA MOTTE-SAINT-MARTIN	Motif du prélèvement : CP
Nom de l'installation :	VIVIER	Type : UDI
Prélèvement :	Réception au laboratoire le 03/11/2020 Prélèvement par CARSO LSEHL / BEAUVOIR Laurent Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Conditions de prélèvements : ISN Flaconnage CARSO-LSEHL	
Traitement :	UV	
		Code : 002314

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 03/11/2020

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Analyses physicochimiques <i>Métaux</i>							

.../...

Edité le : 04/11/2020

Identification échantillon : LSE2011-9077-1

Destinataire : MAIRIE LA MOTTE ST MARTIN

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	
Nickel total au 1er jet	38CNP	< 5	µg/l Ni	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	20		#
Plomb total au 1er jet	38CNP	< 2	µg/l Pb	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10		#
Cuivre total au 1er jet	38CNP	< 0.010	mg/l Cu	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2.0	1.0	#

38CNP ANALYSE (CNP) CU NI PB 1ER JET (ARS38-2017)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Didier BLANCHON
Responsable de Laboratoire

